



Comité des Centres de traitement
Formulaire
Pour ceux et celles qui veulent aider
Programme des
Contacts Temporaires

Pour «Favoriser le rapprochement»
entre le centre de traitement et les

Alcooliques anonymes

Pour plus d'information, contactez votre représentant de comité des centres de traitement ou votre représentant des contacts temporaires de votre district.

Les centres de traitement incluent tous les endroits où on traite l'alcoolisme : hôpitaux, CLSC, centres de désintoxication, maisons de repos, de thérapie, cliniques externes, refuges ...

Le but de votre implication est d'établir un contact avec la personne qui veut rejoindre la fraternité des AA tout en l'accompagnant à quelques réunions afin de lui présenter des membres dans sa région.

Si vous désirez participer et que vous avez une année d'abstinence continue, veuillez répondre à la question et remettre ces renseignements au représentant des centres de traitement ou votre RDR.

Programme des contacts temporaires :

- Il faut se rappeler que cette activité s'inscrit dans le cadre de la *Douzième Étape*.
- L'expérience nous apprend qu'il vaut mieux se faire accompagner d'un autre membre des AA pour rencontrer un nouveau. Une des deux personnes qui établit le contact temporaire doit être abstinente depuis au moins un an.
- Établir le contact au moment où le nouveau ou la nouvelle se trouve encore au centre de traitement, si possible. Pour éviter toute méprise, expliquer clairement qu'il s'agit d'un arrangement temporaire.
- Énumérer les différents types de réunion au nouveau ou à la nouvelle, lui expliquer la différence entre une réunion ouverte et une réunion fermée et l'accompagner à différentes réunions. Lui remettre la liste des réunions des AA.
- Faire connaître au nouveau des publications et brochures approuvées par la Conférence (en particulier le *Gros Livre*)
- Expliquer ce qu'est l'appartenance à un groupe et l'importance d'avoir un groupe d'attache.
- Expliquer le parrainage à partir de la brochure *Questions et réponses sur le parrainage* et le sensibiliser à se chercher un parrain ou marraine.

On suggère :

Le contact temporaire est d'accompagner durant deux à trois semaines de façon à lui faire connaître de six à huit réunions des AA afin de lui présenter des membres et types de réunions ex. : fermée-ouverte-discussion et d'échanger avec cette personne.

Pour plus d'information sur les Contacts Temporaires, consultez la brochure «Favoriser le rapprochement» des *Alcooliques anonymes*.FP-49

et *Les AA dans les Centres de traitement*. FP-27

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code Postal : _____

Tél. : jour : _____

Soir: _____

Télé-avert. ou Cell. : _____

Âge : Homme Femme

Date d'abstinence : _____

Cette information est confidentielle et demeurera à l'intérieur du mouvement des AA.

En date du : _____

Veuillez découper cette partie et la remettre à votre RSG, RDR ou au président du Comité des centres de traitement de la région 90.

Merci de servir Alcooliques anonymes